

Le préfet de police vient de rendre trois ordonnances : la première concernant le tarif des frais accessoires pour les marchandises transportées à petite vitesse sur le chemin de fer du Nord ; la seconde concernant la suppression d'un tarif spécial et commun pour le transport de certaines marchandises expédiées de Lille, Armentières, Roubaix et Tourcoing à Metz, sur les chemins de fer du Nord et de l'Est.

Voici un arrêt rendu par la cour de cassation concernant les sociétés en commandite :

« Lorsqu'une délibération d'actionnaires a accepté l'offre que faisait le gérant de racheter les actions à un prix déterminé, à la condition que la totalité des actions seraient comprises dans l'acquisition et que, malgré le refus de plusieurs actionnaires d'adhérer à cette proposition, le gérant a acheté les actions des autres, même à un prix différent de celui fixé, la déclaration du juge que ces ventes n'ont été faites qu'en exécution de la délibération et étaient comme telles soumises à une condition qui a défailli, est souveraine.

« La nomination d'un liquidateur est valable, alors même qu'elle n'a été faite que par une partie des associés, lorsque le juge déclare que l'absence des autres doit être considérée comme acquiescement anticipé de leur part. »

Rejet du pourvoi de Mme Lefebvre et autres, contre un arrêt de la cour de Rouen du 22 janvier 1858.

La cour de cassation a rendu un arrêt relatif aux sociétés d'assurances contre les faillites. En voici l'analyse :

« Les sociétés d'assurances mutuelles contre les faillites, étant considérées comme des sociétés anonymes civiles, sont soumises à l'autorisation du gouvernement sous peine de nullité. »

Rejet du pourvoi formé par le sieur Pasturin, directeur de la compagnie générale d'assurances contre les faillites, contre un arrêt de la cour impériale de Montpellier, en date du 22 mai 1856, rendu au profit du sieur Paul-Em. Thun.

La cour impériale de Paris (2^e chambre), s'est occupée jeudi d'une question assez importante pour le commerce. Il s'agissait de savoir si l'on est soumis à la loi française ou à la loi étrangère en cas de protêt d'une lettre de change tirée sur un commerçant de l'étranger par un commerçant français.

M. le docteur Hoehster, ancien avocat à la cour de Cologne, et maintenant avocat à la cour impériale de Paris, plaideait contre le jugement du tribunal de première instance, qui s'est prononcé pour l'application de la loi étrangère dans le cas ci-dessus mentionné.

La cour impériale a rendu un arrêt qui infirme le jugement du tribunal.

Le R. P. Félix, attribuant à la protection de la sainte Vierge les heureux résultats obtenus à l'occasion du Jubilé, donnera lundi soir, à huit heures, un sermon dans l'église Ste-Catherine, où la chasse de Notre-Dame-de-la-Treille est chaque jour l'objet de la vénération des fidèles. Le célèbre prédicateur parlera en faveur de l'œuvre immense qui s'élève à Lille à la gloire de la Mère de Dieu.

Le maire de Nîmes vient, comme M. le maire d'Amiens, de prescrire l'établissement d'une boucherie et d'une charcuterie foraines, pour faire contre-poids aux exigences des bouchers de la ville.

Au marché aux grains de Lille de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 7 centimes à l'hectolitre.

CHRONIQUE DES AFFAIRES.

La situation n'a pas changé depuis la semaine dernière pour nos manufactures de province.

Lyon fait considérablement d'affaires, mais Mulhouse et Rouen sont toujours calmes ; on y remplit les anciennes commissions sans qu'on en reçoive beaucoup de nouvelles.

Le commerce de détail en tissus voit se développer, à Paris, le mouvement de reprise qui s'était manifesté dans la vente. La semaine a été bonne pour les magasins de nouveautés et de confection. Le froid un peu vif qui annonce le retour de l'hiver décide la consommation à revenir aux achats. Mais il est vrai de dire que les marchandises d'un prix courant ou à bon marché sont seules d'un écoulement facile.

La même observation s'applique du reste à toutes les industries. Ainsi, la belle bijouterie est dans la stagnation la plus complète ; c'est à peine si les fabricants de cette spécialité de luxe peuvent conserver une faible partie des ouvriers habiles dont ils auront incontestablement besoin plus tard ; tandis que les maisons qui font le bijou ordinaire ou en cuivre n'ont pas cessé de travailler avec activité. Il en est de même de l'industrie du bronze, de l'ébénisterie et de presque toute la fabrique parisienne.

Plusieurs ventes publiques de laines ont eu lieu. Le marché de Rouen, composé de laines étrangères, avait attiré beaucoup d'acheteurs. 2,600 balles, représentant une valeur de près de 2 millions 1/2, avaient été mises en vente, et la plus grande partie a été euevée à des prix un peu en hausse. De nouvelles enchères sont annoncées dans cette ville pour le mois de janvier prochain.

Les transactions ont été fort calmes sur les produits coloniaux et sur la plupart des autres marchandises. Les sucres, tant indigènes qu'étrangers, se sont tenus en baisse sur presque tous les marchés du nord ; il en a été de même au Havre pour les cotons, par suite des nouvelles de Liverpool et de Manchester, où la fabrication s'est un peu ralentie.

On annonce, et ceci est comme un fait accompli, la constitution sur notre place d'un comptoir spécial pour les fonds espagnols, destiné à faciliter les opérations de plus en plus nombreuses qui se traitent sur les valeurs de ce pays. Avec la tendance que le Crédit espagnol a bien décidément vers une amélioration soutenue, et avec la perspective de la prochaine réunion des deux pays, par les voies ferrées qui s'exécutent des deux côtés des Pyrénées, l'initiative prise en cette circonstance est certainement appelée à rendre de grands services.

H. LARIVIÈRE.

FAITS DIVERS.

On lit dans une correspondance parisienne de l'Indépendance belge :

« Les travaux pour compléter la gare du Nord ne tarderont pas à commencer. »

« On sait que M. de Rothschild a acheté depuis longtemps des terrains considérables dans le voisinage de la gare. »

« Cela permettra d'élargir les voies de communication qui aboutissent à la gare actuelle qui sera supprimée et deviendra le dépôt des marchandises. »

« On a abandonné le projet de faire venir

Fembarcadère au bazar Bonne-Nouvelle, sur le boulevard de ce nom.

« Le plan que l'on a bien voulu me communiquer était fort ingénieux, mais son exécution aurait entraîné des dépenses devant lesquelles la Compagnie aurait certainement reculé. »

— Dimanche a été mis à exécution, dans la banlieue de Paris, un arrêté préfectoral qui prescrit de fermer à onze heures du soir les cabarets et les cafés. Indépendamment des affiches placardées dans les divers quartiers, à Montmartre, aux Batignolles, à Belleville, etc., les appariteurs ont lu, en public, après un roulement de tambour, la nouvelle ordonnance, qui a été exécutée le soir sans difficulté.

— M. le ministre de l'intérieur, pour faciliter les relations entre Cherbourg et Weymouth (Angleterre), vient d'accorder des tolérances exceptionnelles aux personnes qui se rendent de l'un de ces ports dans l'autre. Cette décision n'est d'ailleurs que le complément de celles qui avaient été récemment adoptées par M. le ministre en vue d'encourager les rapports de nos nationaux avec ceux de notre alliée.

— Mgr l'évêque de Strasbourg vient de donner un touchant exemple de charité, bien fait pour gagner tous les cœurs à la religion dont il est le pieux missionnaire.

Avant appris qu'un condamné politique nommé Waive et catholique, venait d'être gracié par l'Empereur, le prélat a écrit à M. le ministre de l'intérieur dans l'intérêt d'un autre condamné politique nommé Zaberne et professant la religion protestante.

La réponse de M. le ministre ne s'est pas fait attendre : S. Exc. a donné l'ordre de mettre Zaberne en liberté et a renvoyé à son digne protecteur une lettre remerciant avec effusion le prélat de ce qu'il avait aussi bien compris la pensée de l'Empereur, toujours prompt à pardonner et également pleine de sollicitude pour tous ceux qui reconnaissent leurs fautes.

La noble intervention d'un évêque catholique en faveur d'un protestant ne sera pas moins applaudie par les populations de l'Alsace où les deux cultes sont suivis avec une tolérance dont l'acte du vénérable évêque est un nouvel exemple.

— Le *Corsaire* rapporte sur le vice-amiral Vaillant, dont on a annoncé la mort, une anecdote assez plaisante :

« Lors de son retour des Antilles, le vice-amiral avait ramené toute une cargaison de friandises américaines : vins fins, compotes de goyaves, ananas... Pressé de revoir sa famille, il laisse à Brest le colis, et ordonne qu'on le lui envoie à Paris. Malheureusement, la similitude de son nom avec celui du maréchal fait que c'est le ministre de la guerre et non l'ancien ministre de la marine à qui parvient l'envoi gastronomique.

« Au reçu du paquet, le maréchal Vaillant, chargé pour l'instant de l'approvisionnement de la maison de l'empereur, le fait immédiatement parvenir aux Tuileries. Un mois se passe. L'amiral ne voit rien venir de Brest, il écrit. On lui répond que ses ordres ont été exécutés. La chose restait inexplicable. — Un jour, le membre du conseil d'amiralat est invité à dîner au palais. Au dessert, il remarque des pots de goyaves de sa connaissance. — L'étiquette des pots était la comme preuve révélatrice. Deux mots suffisent pour tout faire comprendre à l'empereur. L'impératrice ne put s'empêcher de rire beaucoup du malentendu. Huit jours après un chambellan faisait remettre au vice-amiral un magnifique chevreuil tué par l'empereur à Fontainebleau. »

« Lors de son retour des Antilles, le vice-amiral avait ramené toute une cargaison de friandises américaines : vins fins, compotes de goyaves, ananas... Pressé de revoir sa famille, il laisse à Brest le colis, et ordonne qu'on le lui envoie à Paris. Malheureusement, la similitude de son nom avec celui du maréchal fait que c'est le ministre de la guerre et non l'ancien ministre de la marine à qui parvient l'envoi gastronomique.

— Un pigeon est tombé mort de froid et de fatigue, aux Champs-Élysées, à la hauteur de la rue Chaillot ; il a été aussitôt ramassé par un jeune ouvrier de quelque usine des environs. — Au cri d'étonnement qu'il a poussé, on est accouru.

Ce pigeon était de ceux qu'on expédie chaque jour de la Belgique et de la Hollande avec quelquel message secret pour la France ou pour l'Angleterre. — Il portait écrits en encre bleue, sur les barbes de ses ailes, ces mots : *Dites oui à notre mariage, ou nous disons non à la vie. Votre réponse demain à dix heures par le même pigeon, ou notre mort à dix heures cinq minutes.* D'où venait cet oiseau ?... où allait-il ?... Mystère ! Mais un double malheur aura eu lieu le lendemain, qui, peut-être, ne serait pas arrivé si l'oiseau était parvenu à sa destination. Après avoir tourné et retourné le pigeon, l'ouvrier a dit : « Trop maigre pour être mis à la broche ; excellent aux petits oignons. » Image de notre temps. Le réalisme mange la poésie. »

— On écrit de Dinan :

« Mercredi dernier, un honnête ouvrier de Bouvignes, étant allé travailler au dehors avec sa femme, entendit tout à coup le tocsin, et vit avec effroi une foule tumultueuse se porter vers son humble logis, où il avait laissé ses enfants, et d'où s'échappaient des tourbillons de flamme et de fumée.

« En un clin d'œil, tous deux se trouvèrent sur le théâtre de l'incendie, et apprirent que leurs enfants, cause principale de leur anxiété, avaient été recueillis dans une maison du voisinage. Tranquillisés sous ce rapport, ils unirent leurs efforts à ceux des assistants pour soustraire aux flammes quelques débris de leur habitation ; ensuite, la triste mère courut à la maison indiquée pour presser contre son cœur ses pauvres enfants, désormais sans asile.

« Quelle ne fut pas sa douloureuse inquiétude quand on lui dit que ces petits infortunés n'avaient pas paru depuis le commencement de l'incendie ! Pleine d'angoisses, elle parcourt les environs ; plusieurs personnes font avec elle d'actives recherches, mais en vain.

« Alors, un terrible soupçon agite la foule. Quelques hommes remuent les restes fumants, craignant, à chaque bois qu'ils dérangent, de trouver un indice de l'affreuse vérité. — Enfin, soulevant une poutre à demi consumée, ils mettent à jour les squelettes entrelacés des deux enfants. Cernés par les flammes, le petit garçon avait, sans doute, cherché un refuge dans les bras de sa sœur, plus âgée que lui de trois ans, et ils avaient été dévorés dans ce suprême embrasement.

« L'œil égaré, folle de douleur, la malheureuse mère contemple ces restes chéris ; le père muet de désespoir, promène ses regards de la mère aux ossements des enfants. On les entoure et on les entraîne loin de ce spectacle déchirant. Tout à coup, d'une maison voisine s'échappe une autre mère échevelée, poussant des cris qui excitent un long frémissement dans la foule. Un de ses enfants, qui souvent allait partager les jeux des deux victimes, n'avait pas reparu. On continue les fouilles, et un troisième squelette apparaît aux yeux des spectateurs qui s'éloignent lentement, les larmes aux yeux et la mort dans l'âme ! »

— L'empoisonnement de Bradford par des pastilles avec de l'arsenic a déjà fait 20 victimes. Il a été vendu plus de cinq livres pesant de ces pastilles. On estime qu'elles contenaient assez d'arsenic pour tuer 2,000 personnes.

fait l'honneur de m'appeler quelques heures avant mon départ, elle a daigné s'occuper avec une sollicitude touchante de votre avenir, et m'a autorisé à traiter sur les bases les plus larges, c'est-à-dire sans restrictions. Ordonnez donc, messieurs, et tous vos desseins seront accomplis. En échange du bonheur que je viens vous donner, je ne prétends pas vous demander l'organisation d'un complot contre la vie du roi ou d'un renversement de l'état de chose actuel. Loin de moi une pensée aussi odieuse. Je me borne à vous prier d'obtenir et de me remettre le plan de campagne de Frédéric. Certes, je ne m'aviserai pas de vous demander comment vous opérerez la soustraction de ces documents précieux et qui sont désormais indispensables au bonheur et au repos de ma très honorée maîtresse, mais je sais que vous pouvez tout ce que vous voulez. — Veuillez donc agir immédiatement, le temps presse.

— Messieurs, dit Pollnitz, soyons sur nos gardes, et au lieu de causer ici à haute voix, parlons de nos affaires en gens prudents qui ne veulent pas que les échos rapportent leurs paroles. Je viens d'entendre un bruit qui me prouve qu'on a pu nous écouter.

Ce bruit n'avait pas échappé à Fredersdorf, qui, depuis son entrée dans la grotte, prêtait l'oreille avec anxiété.

Fritz Wendel, le jardinier, s'était glissé jusqu'au-dessus des grands orangers, et là, caché derrière les hautes fougères, il pouvait tout à son aise voir et écouter.

Quel motif pouvait l'amener à cette heure inusitée ?

En se promenant dans le jardin, il avait vu trois hommes marchant précipitamment descendre une des allées et entrer dans la grotte.

— Personne n'a pu nous voir ni nous entendre, reprit Wolf ; mais cependant, comme nous paraissons d'accord sur le fonds, il est donc utile de poursuivre notre conversation, pour savoir si nous sommes d'accord sur la forme.

Ici Wolf remit aux deux complices des papiers à examiner, et après les assurances et les promesses renouvelées de part et d'autre, on convint de se revoir au même endroit, dès le lendemain soir, à la même heure.

Fritz Wendel avait entendu la conversation. Que devait-il faire pour empêcher le déshonneur de la Prusse que venaient de jurer les conspirateurs ?

Sa résolution fut bientôt prise ; trois jours s'écoulèrent avant qu'il put apercevoir le roi. Il se rendit enfin au palais et demanda à parler à Frédéric, ayant d'importantes révélations à lui faire.

Frédéric l'admit aussitôt en sa présence et éloigna ses aides-de-camp, suivant le désir du jardinier.

« Eh bien, nous sommes sans témoins maintenant ; parle donc, lui dit le roi.

— Que Votre Majesté daigne me pardonner si j'ai osé lui demander une audience ; je connais un secret qui intéresse l'honneur et l'avenir de la Prusse.

Le roi porta sur Fritz Wendel un regard foudroyant.

— Parle, lui dit-il, mais songe bien que tu paieras de ta tête le moindre mensonge que tu oserais faire.

— Mon secret est d'une telle importance, Sire, et je suis si certain de ce que je vais vous dire, qu'il n'est pour moi aucune crainte qui puisse me faire hésiter dans les indications que je vais avoir l'honneur de vous donner. »

Pendant que Fritz Wendel rendait, mot pour mot, la conversation des conspirateurs, le roi se faisait violence pour ne pas éclater. Il regardait presque avec effroi ce téméraire ; mais bientôt un sourire effleura ses traits, son regard devint doux et compatissant.

« J'ai affaire à un insensé, pensa-t-il ; éparignons-le, mais écoutons jusqu'au bout. »

Fritz Wendel fut précis et exact dans ses données et ses explications ; il s'apercevait bien de l'effet produit par ses paroles.

« Ainsi, dit Frédéric, tu as vu ces ignobles conspirateurs ? tu as bien entendu toutes les paroles que tu viens de me répéter ?

— J'étais là, Sire, j'ai vu et entendu ; je suis prêt à l'affirmer sur les saints Évangiles. »

Le roi, les mains croisées derrière le dos, marcha quelque temps dans la pièce à pas précipités. Puis, tout à coup, il s'arrêta devant le jardinier, fixa sur lui des regards pénétrants et se dit que cet homme n'avait pas l'esprit dérangé et qu'il venait de faire entendre de terribles vérités.

Fritz Wendel, pendant cette scène muette, avait perdu toute sa hardiesse, car le front de Frédéric était couvert d'un nuage qui présageait une prochaine tempête.

« Tu vas recevoir le prix de tes rapports ou de ta folie, dit le roi de ce ton terrible qui faisait trembler tous ceux qui l'entendaient. Oui, tu auras ce qui revient à ton audace et à ton incroyable démençe. Ce que tu viens de me dire, n'existe que dans ton imagination malade. Je ne te punirai pas, je vais te faire enfermer dans une maison de fous. Quand tu auras recouvré la raison et rétracté tes mensonges, je te pardonnerai. »

A ces mots, le roi sonna ; deux aides-de-camp se présentèrent.

« Emmenez, leur dit-il, cet homme au poste le plus voisin, d'où vous le ferez conduire à l'hospice des aliénés. Que personne ne lui parle et s'il recommence des discours insensés, qu'on me le fasse savoir aussitôt ! Allez !

— Grâce, grâce, Sire, balbutia Fritz Wendel. Je me tairai, mais je vous jure que je vous ai dit toute la vérité.

Sur un signe du roi, les aides-de-camp emmenèrent le jardinier tremblant et éploré.

Frédéric les suivit d'un regard profondément triste.

« Et dire, que si je laissais cet homme en liberté, il irait publier tout ce qu'il sait. On saura jusqu'à quel point tout cela est vrai. Dès aujourd'hui il me faut des preuves. Allons, soyons roi et surtout soyons un juge intègre, mais sévère. Mon cœur se durcira de plus en plus. Pollnitz, que j'ai rendu l'homme le plus envié de la cour, Pollnitz me trahit à ce point ! Je suis donc dans la nécessité de maudire ces hommes que je serais si heureux d'aimer, mais que j'apprends chaque jour à mépriser davantage.

En parlant ainsi, il agita vivement la sonnette et donna l'ordre de faire avancer sa voiture.

« Chez le ministre de la justice, » dit-il.

DÉNOÛMENT.

L'instruction de cette grave affaire fut conduite avec une telle promptitude, que douze jours plus tard toute la ville de Berlin était sur pied pour voir fustiger dans les rues le chambellan baron de Pollnitz, qui fut exécuté le lendemain du jour où il avait subi cette humiliation publique.

F. N.

tance
rue
sur l
trou
au m
cou d
sur l
La
teur
avaie
sieur
jour
mais
Ce
car s
Bonn
été r
du d
la ru
Vo
au su
« I
soir,
ment
Clau
dant
disan
dema
est m
« C
côté
L'aut
blesu
d'une
furiq
—
superl
On
Alle
quar
relle,
foyet
repris
fut co
qui co
verges
rangs.
— I
rediez
indivi
fauls.
Dep
charge
sance
On
nés, u
moyen
en les
Au l
ou ma
voyait
— V
fant de
médic
Bien
yeux,
Cett
misér
cadavr
Le j
vert p
l'enqu
ter le
Esp
l'hum
trera
fausse

5
A

Cet

1^o M
2^o E
3^o A
Ces 12